

ONG Innovation Sociale (IS-ONG)

Enregistrée sous : Année 2016 N°4/009/PDZ-C/SG/STCCD-Assoc du 22 Avril 2016

Siège social : Commune de Dassa-Zoumè ; Arrondissement de Kèrè ; Village de Tangbé ; Maison AFFORA ;

Téléphone : (+229) 97 11 36 88 / 96 07 08 80 ;

E-mail : innovationssocialeong@gmail.com

Fiche projet : ONG Innovation Sociale Domaine : Agriculture (gestion durable des terres)

Titre du projet	Projet d'Appui à la Gestion Durable des Terres dans l'Arrondissement de Kèrè (PAGDTAK)
Localisation	Commune Dassa-Zoumè, arrondissement Kèrè
Objectif global	Contribuer à la réduction de la vulnérabilité des exploitations agricoles familiales de l'arrondissement de Kèrè à travers la promotion des mesures de Gestion Durable des Terres.
Objectifs spécifiques	OS1 : Sensibiliser les autorités locales et les producteurs agricoles sur les pratiques humaines qui contribuent aux changements climatiques. OS 2 : Contribuer à l'application des techniques agricoles innovantes par les producteurs agricoles de l'arrondissement de Kèrè.
Résultats attendus	R1 : Les autorités locales et les producteurs agricoles sont sensibilisés sur les pratiques humaines qui contribuent aux changements climatiques, les techniques de restauration des terres agricoles et de lutte contre les divers effets des changements climatiques (poche de sécheresse, inondation, vent violent, ...). R2 : Les techniques agricoles innovantes sont bien appliquées par les producteurs agricoles de l'arrondissement de Kèrè.
Activités	Activité 1.1 : Réaliser le diagnostic des champs des producteurs ciblés Activité 1.2 : Organiser des Assemblées d'information et de sensibilisation des producteurs dans les villages ciblés sur les pratiques humaines qui contribuent aux changements climatiques, les techniques de restauration des terres agricoles et de lutte contre les divers effets des changements climatiques ; organiser des émissions à la radio Ilèma sur les techniques de restauration des terres agricoles et de lutte contre les divers effets des changements climatiques et organiser des visites d'échange au profit des producteurs encadrés Activité 2.1 : Former les producteurs sur les techniques de restauration des terres agricoles et de lutte contre les effets des changements climatiques; Activité 2.2 : Encadrer les producteurs dans la mise en œuvre des technologies GDT/ACC
Justification du projet	Les tendances vers le réchauffement climatique entraînent aujourd'hui des perturbations dans le cycle des précipitations qui se traduisent par des phénomènes extrêmes comme les inondations ou les sécheresses qui affectent la production agricole. Les mauvaises pratiques de gestion des terres, une ressource non renouvelable et non extensible entraînent une dégradation de celle-ci. Cette dynamique se renforce davantage avec les phénomènes de changement climatique. Chaque année, six millions d'hectares de terres se dégradent à travers le monde avec des conséquences importantes portant sur la baisse de la productivité des sols et la

réduction de la surface agricole utile. En effet, avec l'augmentation de la démographie du monde, une forte pression se ressent sur les terres arables, les pâturages ainsi que les forêts par les agriculteurs en vue de maintenir leur niveau de production et les besoins croissants.

Les plus récentes études du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), en 2014, reconnaissent que le Bénin fait face à des risques climatiques importants et l'adaptation devient une priorité de plus en plus urgente.

Au Bénin, deux tiers des terres arables sont aujourd'hui dégradées. Environ 90% des exploitations des régions du Borgou/Alibori et Zou/Collines ont un problème de baisse de fertilité de leurs sols. Cette situation met en péril les bases alimentaires et les sources de revenus de la population rurale, qui est composée en majeure partie de petits paysans et d'agro-éleveurs qui alimentent les marchés agricoles.

Face à cette situation, il urge de comprendre les manifestations actuelles des récessions pluviométriques et leurs impacts probables sur les différents secteurs de développement et que des mesures urgentes soient prises pour réduire la vulnérabilité des populations face aux effets néfastes des changements climatiques et la dégradation des terres.

La situation est d'autant plus préoccupante qu'elle apparaît clairement posée dans le PDC 3ème génération de la Commune de Dassa-Zoumé. De plus, une étude réalisée par le Groupement Intercommunal des Collines (GIC) en 2014 a permis de cartographier les zones les plus affectées par la dégradation des terres dans la Commune de Dassa-Zoumé dont l'arrondissement de Kèrè.

C'est en réponse à cette situation que l'ONG Innovation Sociale se propose de mettre en œuvre dans l'arrondissement de Kèrè le **Projet d'Appui à la Gestion Durable des Terres dans l'Arrondissement de Kèrè (PAGDTK)**.

Cette initiative vise l'intégration au niveau territorial, des défis en matière d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques dans les politiques locales de développement. Elle atteindra cet objectif grâce à l'acquisition, par les acteurs du territoire, de prérequis méthodologiques permettant de décliner des actions tangibles, résultats de leurs efforts de planification.

Le paquet de solution proposé est composé de la pratique du labour minimum et perpendiculaire à la pente, du système de production agroforestière, de l'utilisation des plantes améliorantes pour la fertilité des sols, de la pratique du paillis, de l'utilisation d'autres matières organiques comme le fumier, les résidus des récoltes et la promotion des plantations au niveau des exploitations agricoles et des communautés avec les essences à croissance rapide à but multiple. L'introduction de l'utilisation de l'huile de neem dans la fertilisation des sols et le traitement des plants de maïs et autres cultures dans les exploitations familiales agricoles de la zone d'exploitation.

	<p>Les avantages de ces solutions sont liés à la réduction de la vulnérabilité des petites exploitations agricoles face au changement et à la variabilité climatique avec leurs corollaires.</p> <p>Par ailleurs la promotion des plantations au niveau des exploitations agricoles familiales aura pour avantage non seulement de régénérer le couvert végétal mais également de contribuer à la restauration et la gestion durable des terres.</p> <p>Enfin, les exploitations agricoles y gagneront dans l'amélioration de la productivité agricole.</p>
Bénéficiaires directs du projet	100 ménages agricoles de l'arrondissement de Kèrè.
Bénéficiaires indirects du projet	Tous les autres ménages agricoles de l'arrondissement voire la commune de Dassa-Zoumé (cet arrondissement compte 1877 ménages agricoles)
Durée du projet	La durée du projet est de d (02) ans
Coût estimatif du projet	15 500 000 FCFA
Impact économique et social prévisible	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement des rendements des spéculations grâce à la fertilisation des sols. • Augmentation du revenu des agriculteurs
Impact sur l'environnement	Le projet contribuera de façon notable à la préservation de la biodiversité qui jadis mal exploitée ou détruite par les pratiques agricoles irresponsables. Il contribuera aussi à renforcer la résilience climatique des producteurs au travers des pratiques innovantes, moins polluées